

commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, qui fait appel à la générosité de la communauté internationale pour soulager le sort des réfugiés dans le monde. Le Ministère a également joué un rôle de coordination en vue de trouver une solution aux problèmes urgents des réfugiés indochinois recueillis dans la mer de Chine par des navires immatriculés au Canada ou appartenant à des Canadiens.

Programme de sensibilisation

Le programme de sensibilisation aux activités consulaires s'est poursuivi tout au long de l'année, l'accent étant placé sur une plus grande diffusion de la brochure destinée aux voyageurs et intitulée "Bon voyage, mais..."; cette initiative a été accueillie favorablement par l'industrie canadienne des voyages. Des porte-parole du bureau des affaires consulaires et des directeurs des bureaux régionaux des passeports ont donné des exposés et ont accordé des interviews à la presse. A la fin de l'année, deux nouvelles initiatives étaient en marche, soit la préparation d'annonces d'intérêt public télévisées au sujet des passeports et des services consulaires, et d'un séminaire sur les services consulaires à l'intention des membres de l'industrie canadienne des voyages et des médias.

Bureau des passeports

Le Bureau des passeports est chargé de délivrer des passeports aux citoyens canadiens, ainsi que des certificats d'identité et des titres de voyage, aux termes de la Convention des Nations Unies sur les réfugiés, aux étrangers entrés légalement au Canada et y résidant. Depuis 1979, ses bureaux régionaux étaient établis à Calgary, Edmonton, Halifax, Hamilton, Montréal, Québec, St John's, Saskatoon, Toronto, Vancouver et Winnipeg.

En 1978, le Bureau a délivré 754 116 passeports, soit une augmentation de 2,1 p. cent par rapport à 1977. De ce nombre, 42 631 passeports ont été délivrés par les missions diplomatiques canadiennes à l'étranger. L'administration centrale à Ottawa a émis 326 476 passeports, tandis que les bureaux régionaux ont délivré 385 009 passeports.

Quelque 1708 certificats d'identité et titres de voyage ont été délivrés, ce qui représente une baisse de 47,9 p. cent par rapport à l'année précédente. La baisse est probablement attribuable au nombre décroissant de réfugiés entrant au Canada ainsi qu'au raccourcissement de la période de résidence fixée pour l'obtention de la citoyenneté canadienne, qui est passée de cinq à trois ans.

En décembre 1978, on estimait qu'il y avait environ 3 262 000 passeports valides en circulation.

Les bureaux régionaux servent de relais à l'administration centrale en matière d'information sur les passeports et les services